

**Equipe Mondiale de l'Effectif (EME)  
Foire aux Questions (FAQ)  
Années d'exercice juillet 2008 – juin 2011**

**Pourquoi créer une Equipe Mondiale de l'Effectif (EME) ?**

Cette nouvelle structure est conçue pour fournir les avantages suivants :

- A. Continuité et souplesse
- B. Un objectif international avec des projets adaptés aux régions
- C. Une nouvelle structure qui inclut l'infrastructure ayant déjà fait ses preuves
- D. Une communication qui passe aux districts multiples, aux districts et aux clubs en transmettant des renseignements sur les initiatives du LCI en matière d'effectifs et des précisions sur les effectifs, en passant des clubs aux districts puis des districts aux districts multiples et en fin de compte à l'EME.

La structure de la nouvelle Equipe Mondiale de l'Effectif (EME) remplace les structures à court terme et assure une meilleure continuité dans le LCI. L'EME encouragera les Lions locaux à promouvoir et à développer le club local en recrutant de nouveaux membres. L'EME donnera les conseils, assurera le suivi et la valorisation et collaborera avec le Président de Conseil du District Multiple, les Gouverneurs de District, et les équipes REMF pour réaliser la croissance dans les clubs qui existent déjà. L'EME aidera les clubs locaux à se transformer pour remplir les besoins des nouvelles générations de Lions, fournira de nouveaux outils pour le marketing et les relations publiques afin d'aider à changer l'image de marque des Lions et proposera différentes options pour la création de nouveaux clubs.

**Y aura-t-il d'autres Equipes Internationales ?**

Non. Selon le nouveau règlement qui gouverne les Programmes et Thèmes Internationaux, à compter de 2008-09, le LCI ne pourra plus proposer de nouveaux programmes et de nouvelles équipes chaque année.

**A qui le membre de l'EME doit-il présenter son bilan ?**

Les membres de l'EME présenteront leur bilan au Président International, au Président et au Vice-Président de l'EME et à la Commission chargée du Développement de l'Effectif du LCI.

**Quelles sont les responsabilités des membres de l'EME ?**

- Les membres de l'EME prendront contact avec les Gouverneurs de District et les Equipes REMF de District après avoir examiné les rapports trimestriels du LCI et, si nécessaire, offriront de la motivation, une formation et des suggestions concernant les initiatives d'augmentation de l'effectif du LCI pour atteindre les résultats voulus en matière d'effectifs. Ils transmettront des renseignements sur les activités liés à l'acroissement de l'effectif de district au Président de l'EME, au Président International et à la Commission du Développement de l'Effectif du LCI.

- Les membres de l'EME collaboreront avec le Conseil de District Multiple pour mettre au point un plan d'effectif du DM sur trois années et communiqueront au Président les résultats des plans d'effectif du DM et des sous-districts. Aux Forums des Régions Constitutionnelles, si possible, les membres de l'EME aideront les organisateurs à offrir de la formation liée à l'effectif. Les membres de l'EME communiqueront régulièrement avec le Président du Conseil du District Multiple et les équipes REMF de DM et surveilleront leurs projets, offriront des conseils et de l'aide, les motiveront à faire toujours mieux et surveilleront les districts qui ont des difficultés.
- Les membres de l'EME feront la promotion des ressources et initiatives de croissance de l'effectif proposées par le LCI. Ils aideront le Président de Conseil de DM à perfectionner les plans régionaux qui existent déjà et à mettre au point des projets et stratégies adaptés de manière spécifique à la région s'ils n'existent pas encore. En transmettant les informations reçues des Gouverneurs de District, les membres de l'EME aideront la Commission du Développement de l'Effectif du LCI à perfectionner davantage les projets à long terme de croissance de l'effectif, selon la Région Constitutionnelle.
- Les membres de l'EME collaboreront avec le Président de commission chargé de l'Extension dans le cadre de l'équipe REMF de DM afin de mettre au point un plan de croissance de l'effectif dans le District Multiple par le truchement de l'équipe REMF de District. Là où un plan régional a déjà été implanté, les membres de l'EME feront la promotion des plans régionaux et collaboreront avec les personnes désignées pour créer des clubs dans la région.

**Combien de temps dure le mandat d'un membre de l'EME ?** Les membres se sont engagés à servir pendant un mandat de trois années.

**Est-ce qu'un membre de l'EME peut occuper un autre poste dans le Lions ?** Oui.

**Est-ce que le membre de l'EME change lorsque l'équipe REMF du District Multiple arrive à la fin de son mandat de trois années ?** Non. Le membre de l'EME occupera ce poste pendant les trois prochaines années. La collaboration des membres de l'EME avec l'équipe REMF précédente doit faciliter la transition vers la nouvelle équipe REMF du DM et assurer la continuité au niveau du district multiple.

**Quel est le rôle de REMF par rapport à l'EME ?**

Les équipes REMF de DM feront partie intégrante de l'Equipe Mondiale de l'Effectif et serviront de lien important entre l'EME, les districts et les clubs. Les membres de l'EME collaboreront avec le Président de Conseil afin de pouvoir utiliser les équipes REMF de District Multiple/District, qui serviront de prolongement de l'EME. Un coordinateur au niveau du DM sera l'interlocuteur principal au niveau du conseil pour le membre de l'EME et sera sélectionné par le District Multiple. La structure de l'équipe REMF de District Multiple et de Sous-District fournit un réseau déjà établi pour mener à bien les initiatives de croissance de l'effectif du LCI et pour offrir la formation et transmettre les commentaires aux membres de l'EME sur les défis auxquels la région est confrontée et sur les possibilités de croissance de l'effectif.

- 1) Les équipes REMF de DM seront un élément crucial de la structure. Puisqu'elles ont normalement un mandat de trois années, elles doivent bien connaître les districts faisant partie du DM, pouvoir offrir des conseils utiles à l'EME et être disponible pour travailler avec les districts en difficulté.
  - a. Les Présidents de Conseil de DM et REMF mettront au point des plans d'effectif à trois niveaux :
    1. Un plan global d'effectif pour l'équipe REMF
    2. Des projets individuels pour REMF – recrutement, extension, maintien de l'effectif
    3. Le DM combinera les plans de districts qui sont mis au point actuellement par les gouverneurs de district chaque année pour en faire un plan d'effectif de DM
  - b. L'équipe REMF du DM assurera le suivi, aidera et formera davantage l'équipe REMF de District si cela s'avère nécessaire.
  
- 2) Les Districts et les Gouverneurs de District – Les Gouverneurs de District transmettront aux Présidents de Conseil les informations actuelles sur les succès des clubs dans leurs districts et pourront compter sur les équipes REMF du DM qui seront chargées de travailler avec les districts et clubs locaux. Les GD doivent être prêts à intervenir et à travailler avec l'équipe REMF pour aider les clubs en difficulté.

**Qui est le membre de l'EME qui me représente ?** Une liste des membres de l'EME, leurs domaines de responsabilité et leur adresse électronique sont disponibles sur le site Internet [www.lionsclubs.org](http://www.lionsclubs.org).

**Comment le projet de 3 années mis au point par l'équipe REMF sera-t-il utilisé ?** Les projets de trois années des équipes REMF de district et de district multiple seront parmi les outils les plus importants qui seront utilisés par les membres de l'EME au moment de guider les équipes REMF.

**Qui est invité aux réunions de l'EME devant se tenir aux Forums des régions constitutionnelles ?**

Ce sera l'occasion pour les Gouverneurs de District et les membres de l'équipe REMF de rencontrer les membres de l'EME et le Président International.

**Où est placé le membre de l'EME dans l'ordre protocolaire ?** Le rôle du membre de l'EME n'est pas placé dans le statut protocolaire, mais il ressemble à celui du coordinateur National/Multinational de CSFII.

**Que se passe-t-il si le membre de l'EME ne fait pas son travail – comment le remplacer ?** Les membres de l'EME seront évalués chaque année par le Président International. Si un membre de l'EME n'arrive pas à s'acquitter de ses responsabilités, le Président International peut le remplacer.

**Quelles ressources sont mises à la disposition des membres de l'EME ?** Les membres de l'EME recevront des rapports mensuels du LCI, auront l'accès aux Initiatives de croissance de l'Effectif du LCI et pourront faire appel au personnel de la Division de l'Extension et de l'Effectif au LCI.

**Est-ce qu'il y aura une section consacrée aux membres de l'EME sur le site Internet ?**

Il y aura une section consacrée spécialement aux membres de l'EME. La section du site qui concerne REMF sera aussi modifiée pour fournir des renseignements spécifiques aux membres de l'Equipe REMF.

GMTFAQ.FR